

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale : **Lessive en poudre ultra concentrée**

CODE : **DO430 – 800 g**

Utilisation : **Lessive destinée au lavage du linge, en lave-linge ou à la main.**

Sans parfum, sans colorant et sans additif et recommandée pour laver les vêtements des tout-petits et des peaux sensibles (absence d'agent allergène, souvent responsable d'eczéma, psoriasis, ...)

Distributeur :

Nom / Raison Sociale : **Ecodis**

Téléphone : 02.97.48.40.59

Adresse : ZA Kerboulard

Télécopie : 02.97.45.50.14

56250 St Nolff FRANCE

N° d'appel d'urgence :

CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES

Téléphone : 02.99.59.22.22

ORFILA

Télécopie : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

• **Classification du mélange :**

Ce produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1907/2006/CE et le règlement CLP 1272/2008, résultat obtenu selon la méthode de classification des mélanges en fonction de l'ETA des constituants.

• **Dangers principaux :**

Peut-être susceptible de provoquer une sensibilisation cutanée sur les populations les plus sensibles.

• **Etiquetage :**

Absence de symbole

RUBRIQUE 3 - Composition / informations sur les composants

• **Nom de la préparation :** Lessive en poudre

• **Composants contribuant aux dangers pour la santé :**

Substance	N° CAS	Concentration	Classification CLP 1272/2008	Classification 67/548/CEE
Soude	1310-73-2	5 à 15 %	GHS05 Skin Irrit. 1 H314, Corrosive to metals H290	R35

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

- **Inhalation :** Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme. En cas d'inconscience, mettre la personne en position latérale de sécurité. Appeler le médecin ou le centre antipoison le plus proche si des gênes apparaissent.
- **Contact avec la peau :** En cas de réaction au produit, nettoyer la peau au savon et retirer les vêtements contaminés. Ne pas utiliser des solvants et des diluants. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux :** Enlever les lentilles de contact si besoin rincer à l'eau en gardant les yeux ouverts y compris sous les paupières pendant au moins 20 minutes. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.
- **Ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien faire boire. Consulter immédiatement un médecin.
- **Autres informations :** /

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

- **Classe d'inflammabilité :** Non inflammable
- **Prévention :** Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.
- **Moyens d'extinction recommandés :** Poudre d'extinction sèche
Dioxyde de carbone CO₂
Eau
Additif
- **Moyens d'extinction contre-indiqués:** /
- **Précautions/Équipements spéciaux :** Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- **Dangers particuliers / risques spéciaux :** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.
Danger d'explosion de vapeur. En cas d'incendie, les produits de décomposition sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'acroléine et ses dérivés, ainsi que des fumées.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions générales :** Ventiler la pièce. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Etre vigilant à un retour de flamme en cas d'incendie.
- **Précautions individuelles :** Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Risque principalement de glissade. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un vêtement de protection individuelle.

- **Précautions pour l'environnement :**
Avertir les autorités en cas de déversement.
Stopper la fuite si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé. Eviter la propagation du produit sur les routes et sa pénétration dans les égouts, les eaux souterraines, les eaux de surface, l'eau potable, et le sol.
- **Méthodes de nettoyage :**
Ecoper ou pomper le produit le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante, pneumatique ou à main.
Mettre le liquide recueilli dans un contenant adéquat approprié (PE, PP ou inox) et fermé pour l'élimination.
Éponger avec un produit absorbant inerte (sable, argile, agglomérant universel, etc ...)

Rubrique 7- Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, ni boire ou fumer dans les endroits où le produit est utilisé. Porter si nécessaire un équipement de protection individuelle.
Manipuler à l'abri de la chaleur. Utiliser de préférence des appareils électriques de type EeX2BT4. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir ou mettre en fût.
Garder l'emballage fermé, éloigné de toute source de chaleur et en position debout pour éviter toute fuite.
- **Stockage :**
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver dans un lieu aéré et si possible à l'abri du gel. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur et d'ignition.
Conserver à l'écart des acides. Tenir à l'écart des aliments et boissons.
- **Emballages :**
Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.
Matériaux préconisés : PE, PET ou inox.

RUBRIQUE 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire adaptée (masque avec cartouche filtrante P3).
- Protection des mains : Porter des gants (nitrile) adaptés au produit.
- Protection de la peau : Vêtements de travail adaptés et protecteurs (blouse coton).
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Mesure d'hygiène : Assurer une ventilation adéquate surtout dans les endroits fermés. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer durant l'utilisation.

Limite d'exposition professionnelle : Mélange : pas de données connues
Composants : /

RUBRIQUE 9 - Propriétés physico-chimiques :

Etat physique à 20 °C	: Solide
Couleur	: Jaune
Odeur	: Faible odeur d'huiles végétales
pH	: Non applicable (<9 si dilution du produit)
Température d'ébullition	: Non déterminée
Point d'éclair	: Non déterminé
Température d'auto-inflammation	: Non déterminée
Point de fusion	: Non déterminé
Densité à 20 °C	: Non applicable
Solubilité	: Soluble dans l'eau.

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

- **Stabilité :** Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Protéger du gel.
- **Conditions à éviter :** Ne pas exposer au rayonnement du soleil. Ne pas chauffer à flamme nue. Éviter d'exposer à des températures inférieures à 5°C.
- **Matières à éviter :** /
- **Produits de décomposition dangereux :** /

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

Pas de données pour la préparation en elle-même. Cette rubrique est établie selon les données des substances contenues dans la préparation.

Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance d'exposition.

Toxicité aiguë à l'ingestion : Peut irriter l'appareil respiratoire à forte dose et peut provoquer des maux de gorge, et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience.

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau conduisant à une incommodité ou voir, à une sensibilité cutanée.

Peut provoquer une irritation des yeux (douleur, rougeur) en cas de contact avec les yeux.

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements en cas d'ingestion.

Données concernant les substances dangereuses contenues dans la préparation :

- soude
DL50/oral/rat = 2000 mg/kg
DL50/cutanée/rat : non disponible

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

- **Mobilité :** Produit miscible dans l'eau.
- **Persistance/Biodégradabilité :** Produit biodégradable
- **Bio-accumulation :** Pas de données connues
- **Ecotoxicité :** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux souterraines ou de surface ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

- **Déchet/Produit non utilisé :** Ne pas rejeter le produit ou les déchets dans l'égout.
Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés, puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.
Nettoyer selon les règles en vigueur avec de l'eau et du savon.
- **Emballages :** Ne pas réutiliser les emballages vides pour d'autres produits.
Les emballages peuvent être évacués dans la filière classique (poubelles de tri sélectif). Peut être recyclé. Ne pas brûler, ni découper au chalumeau les emballages vides.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

Code ONU : /
Classe de danger : /
Groupe d'emballage : /
Transport par terre : /
Transport maritime : /
Transport aérien : /

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

- **Étiquetage :** Étiquetage de la préparation selon la directive 1999/45/CE du parlement européen et du conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.
Étiquetage selon la directive 1907/2006/CE du 18/12/06 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques.
Étiquetage selon le règlement CLP 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.
- **Symbole :** /

Classification selon règlement 67/548/CEE

- Phrases R : /
- Phrases S : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Classification selon règlement CLP 1272/2008

- Phrases H : /
- Phrases P : P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage.

P302/321/352/362 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. Si une gêne persiste, consulter un spécialiste et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P332/313 : En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

P264 : Se laver soigneusement après manipulation.

- **Compositions/Substances** /
dangereuses :
- **Réglementation :** Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Fiche élaborée en prenant compte des informations des FDS des substances entrant dans la composition du produit.

Dénégation de responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risque éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celle pour lesquelles il a été conçu.